



Collectivités forestières

Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Forêts locales, intérêt général

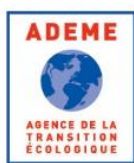
Journée régionale

📅 12 octobre 2026

📍 Espira-de-l'Agly (66)



En partenariat avec :



PROGRAMME

Journée régionale du bois-énergie

En partenariat avec l'ADEME Occitanie et la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Le Président Francis CROS et le conseil d'administration de l'Union Régionale des Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée ont le plaisir de vous inviter à la Journée régionale du bois-énergie, qui se tiendra le :

12 octobre 2026, de 9h30 à 16h30

Salle Agnès Jaoui
Impasse Teulière
66 600 ESPIRA-DE-L'AGLY

Informations générales

L'année 2026 est marquée par de nouveaux mandats locaux, des bouleversements climatiques et la volonté de certains acteurs à réduire ou transformer le développement du bois énergie, ainsi que les besoins et potentiels de diversification de combustible pour mener à bien des projets bois-énergie. Cette journée sera ainsi l'occasion de faire le point à travers plusieurs temps.

Objectifs généraux :

- Objectif 1 : Identifier les rôles et responsabilités des élus sur la thématique traitée, savoir mobiliser les leviers d'action adaptés
- Objectif 2 : Identifier le contexte régional, les dynamiques de la filière bois-énergie et les enjeux de diversification de combustibles
- Objectif 3 : Appréhender la ressource, les acteurs et le fonctionnement de la filière

Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée

5 Rue Gaston Planté - 34 790 GRABELS

occitanie@communesforestieres.org • [f](#) • [in](#) • collectivitesforestieres-occitanie.org

**Objectifs opérationnels :**

A l'issue de la session, le participant sera capable d'avoir les clés en tant que nouvel élu pour évaluer la pertinence d'un projet bois-énergie sur son territoire et le mener à bien, en lien avec les acteurs compétents.

Modalités pratiques

Partie en salle / partie sur le terrain

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et contextualisés
- Témoignages
- Mise en situation (visite d'un chantier d'enlèvement de bois de crise)
- Échanges d'expériences entre participants
- Support de formation

RENSEIGNEMENTS

Simon GRAFF

06 32 99 27 96

simon.graff@communesforestieres.org



Déroulé indicatif de la session

9h30 **Accueil café**
→ 9h45

9h45 **Introduction institutionnelle**
→ 10h15 Présentation du contexte régional et des enjeux liés au développement du bois-énergie
François-Xavier DAURÉ, 1e Adjoint, Commune d'Espira-de-l'Agly
Stéphane MAGOT, Vice-Président, Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée
Thierry BAIG, Directeur adjoint, ADEME Occitanie
Agnès LANGEVINE, 2^e Vice-Présidente, REGION Occitanie-Pyrénées-Méditerranée

10h15 **Le bois-énergie, enjeux et perspectives**
→ 10h45 Le bois-énergie dans les territoires, quelles perspectives pour les élus ?
Présentation
Nicolas GARNIER, Secrétaire Général, AMORCE

10h45 **Organiser son territoire autour du bois-énergie**
→ 12h00 Concrétiser un projet sur mon territoire, entre volonté politique et leviers d'action
Témoignages / Discussion
Daniel BAUX, Maire de la Bastide, Vice-Président de la Communauté de communes du Haut-Vallespir
Rémi GROVEL, Gérant, BETA Energie
Eric BELLOUIN (sous réserve), Vice-Président, TulleAgglo

12h00 **Repas**
→ 13h40 Buffet déjeunatoire, offert par les Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée



13h40
→ 14h50

Vers la diversification des combustibles pour les nouvelles chaufferies bois

Plénière

Introduction sur les enjeux de la diversification des combustibles
Partages d'expériences et échange sur les problématiques de l'approvisionnement diversifié

Table ronde / Discussion

Ophélie TLEMSANI, Chargée de mission Transition énergétique, ADEME Occitanie

Nadège CAMOIN (sous réserve), Gestionnaire du patrimoine arboré, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales

Grégory ZABALA, Chargé de mission, Bois et Energie 66

Rémi OLIVIER, Technicien bois-énergie, Trifyl

14h50
→ 15h00

Clôture

Stéphane MAGOT, Vice-Président, Collectivités forestières Occitanie Pyrénées-Méditerranée

15h00
→ 16h30

Vers la diversification des combustibles pour les nouvelles chaufferies bois

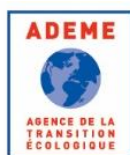
Cas pratique

Visite de chantier d'enlèvement de bois tempête ou site de débroussaillage, selon les restrictions préfectorales le jour-même

Visite de chantier à Espira-de-l'Agly

Bernard PHILIP, Gérant, Environnement Bois Energie

Session organisée avec le soutien de :



Collectivités forestières
Occitanie Pyrénées-Méditerranée



INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscriptions

L'inscription est **gratuite, obligatoire et individuelle**. Plusieurs élus ou agents d'une même collectivité peuvent s'inscrire. Les inscriptions sont recommandées au plus tard 3 jours ouvrés avant la formation. Toutefois, des inscriptions tardives peuvent être acceptées sous réserve des capacités d'accueil. Une confirmation d'inscription est adressée par mail quelques jours avant la session ou, en cas d'inscription tardive, au plus tard avant le début de la session.

En cas d'empêchement après inscription, merci de bien vouloir nous en informer.

Public visé et prérequis

*Élu territorial (quel que soit le mandat en cours) et agent de collectivités (toute catégorie confondue).
Aucun prérequis n'est attendu.*

Accessibilité

Nos formations sont ouvertes à tous. Merci de nous informer dès l'inscription de toute situation nécessitant une adaptation afin de nous permettre d'assurer les conditions d'accueil appropriées.

Modalités d'évaluation

Questionnaire à chaud complété à l'issue de la formation avec possibilité d'échange avec le formateur afin de revenir sur les points nécessitant clarification.

A l'issue de la session

Un mail récapitulatif comprenant les éléments essentiels de la session sera adressé à l'ensemble des participants.

Nous vous remercions de vérifier / compléter les informations saisies sur la feuille d'émargement le jour de la session.

Une attestation de participation à la session pourra être délivrée sur simple demande.

Notre équipe reste disponible pour tout échange complémentaire ou besoin d'information.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur applicable aux actions de formation est consultable sur notre site internet :

www.collectivitesforestieres-occitanie.org/formation/

L'inscription à la formation vaut acceptation de ce règlement.

L'ensemble de l'équipe se tient à votre disposition
pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos projets.